



# FEDERATION CGT SANTE ACTION SOCIALE

ECHO des Négos n°1 du 26/06/2020 - Ségur de la Santé  
Pilier 1 RH Rémunérations et Carrières

## INFORMATIONS INTERNES A NE PAS DIFFUSER !

Chères et chers Camarades ,

Suite à notre CNF d'hier, comme demandé pour avoir une visibilité des échanges en cours de la négociation qui a démarré seulement le mercredi 24 juin après-midi en présence du Ministre des Solidarités et de la Santé, nous te faisons parvenir les information ci-dessous.

CR synthétique de la réunion de ce matin au Ministère en présence de Nicole Notat, des 2 rapporteurs de l'IGAS et de 3 représentantes de la DGOS

***Faute d'informations claires sur le périmètre de la réunion de ce jour, vendredi 26 juin, la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale a pris contact avec le rapporteur de l'IGAS la veille pour connaître le périmètre ainsi que les participant-e-s à la réunion de ce 26 juin, en insistant sur la nécessité de la présence du ministre, ou, à minima, d'un de ses représentant-e-s.***

Délégation CGT : Mireille S., Ophélie L. et Patrick B.

### Introduction Mme Notat

Madame Notat introduit la réunion, et nous fait part de l'annonce, le matin même à la radio, de Monsieur Véran sur le gel des restructurations et les fermetures des lits (*revendications portées lors de la multilatérale de mercredi par les organisations syndicales*). Elle affirme qu'il faudra au moins deux réunions de négociations pour avoir un protocole finalisé. La réunion de ce jour fait suite aux annonces du ministre lors de la réunion de mercredi, pour avoir un échange à nouveau avec la CGT afin que notre organisation précise ses 1<sup>ères</sup> priorités revendicatives ainsi que celles qui pourraient être travaillées dans un deuxième temps.

### Intervention CGT

La CGT ne comprend pas l'intérêt de cette réunion sans la présence du Ministre ou d'un directeur de cabinet. On nous demande une nouvelle fois de faire un exercice d'explication que nous avons déjà fait à multiples reprises depuis le lancement du Ségur de la Santé et le gouvernement a notre document complet ainsi qu'exhaustif de toutes nos revendications.

Nous attendons aujourd'hui la tenue de votre engagement à nous faire parvenir le projet d'accord sous forme de tableau avec les amendements des autres Organisation

**DOCUMENT INTERNE – NE PAS DIFFUSER**



## FEDERATION CGT SANTE ACTION SOCIALE

---

Syndicales, et un chiffrage précis par thème du gouvernement sur les mesures qu'il propose dans le cadre de cet accord. La CGT constate que nous n'avons rien à ce jour.

Concernant notre demande sur l'arrêt des restructurations en cours, la CGT constate un aspect positif sur ce point puisque le Ministre, suite à notre réunion de mercredi, s'est exprimé en ce sens, cependant nous demandons sur cette question des directives concrètes adressées au ARS.

La CGT réaffirme de manière non exhaustive quelques priorités :

- un minima de 300€ pour l'ensemble des agent·e-s et salarié·e-s, car il semblerait que le gouvernement ne met pas sur la table la nécessaire enveloppe financière pour aller dans ce sens.
- Un calendrier pour le travail sur « *la revalorisation des grilles salariales de tous les professionnels de toutes les filières* » dès septembre avec un objectif de résultats ainsi que les budgets nécessaires à ce chantier. Une visibilité de la méthodologie, en lien avec la mise en œuvre de l'égalité professionnelle Femme & Homme, la prise en compte de la pénibilité par le maintien et l'entendu de la catégorie active et de la prise en compte de la péréquation des retraites dans l'évolution future des grilles salariales. Sur tous ces points, le gouvernement ne donne à voir aucune réponse et financement.
- Un plan d'urgence de formation professionnelle, d'étude promotionnelle et de recrutement massif de personnel, sur ces points, là aussi, que des incantations mais rien de concret avec des chiffrages.

Et la CGT exige le retrait des sujets et des éléments déjà précisés de notre part qui se trouve dans le document que nous avons transmis, notamment l'intéressement collectif, les éléments qui transposeraient la loi FP dans la FPH, la mise en place des accords locaux sans socle juridique en supprimant les instances, etc...

La CGT considère qu'il y a urgence à avancer dans les négociations, nous n'avons plus de temps à perdre et la délégation informe Madame Notat qu'elle abrège cette rencontre.

Nous attendons de connaître les dates des prochaines multilatérales avec le ministre. Celui-ci, ainsi que le gouvernement, doivent maintenant prendre leurs responsabilités et poser sur la table leurs réelles intentions, nous vous réaffirmons que la proposition d'enveloppe annoncée par le ministre est nettement insuffisante, que celle-ci doit évoluer pour être réellement crédible.

***Prochaine séance en multilatérale en présence du ministre encore en attente de confirmation : Mercredi 1er juillet matin.***